



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
SAINTE-CROIX  
Séance du Mardi 3 septembre 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, trois septembre à vingt heure et trente minutes , le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le vingt-neuf août 2024, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Pascal TAUPIAC, Frédéric ORGUEIL, Flavie PIRON, Bertrand ALEXANDRE, Nathalie CALMELS,

Absents excusés : Christine ROIG, Vanessa VIALETTES.

Secrétaire de séance :

Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	8	0	8

**N°2024-07-45**

**7.1.4**

**Décision modificative N°2 Budget Principal**

Lors du vote du Budget, nous avons inscrit une dépense et une recette en opération d'ordre afin de passer la dernière écriture d'amortissement de subvention d'équipement versée pour le mur de M. BOURG ainsi que pour le changement de l'éclairage public auprès du SDET pour un montant de 6 869.00 €, détaillé comme suit 344.00 € pour le mur et 6 525.00 € pour les EP.

Or la dernière écriture d'amortissement de la subvention versée pour le mur est de 347.00 € il manque donc 3€ en dépense sur le chapitre 042 et en recette sur le chapitre 040.

Vu la délibération n°2024-07-039 concernant le recensement des chemins ruraux, il convient d'augmenter l'enveloppe budgétaire allouer à cette opération.

Monsieur le Maire propose de procéder aux modifications suivantes sur le budget principal :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé	Montant
042	681	Opération d'ordre entre section	3.00 €
023		Virement de la section d'investissement	-3.00 €
Total			0.00 €



SECTION INVESTISSEMENT				
Recettes				
	040	280422	Opération d'ordre entre section	3.00 €
	021		Virement de la section Fonctionnement	-3.00 €
Total				0.00 €

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, des membres présents et des membres représentés :**

✓ **ADOpte** la décision modificative N°2 pour le Budget Principal.

Au registre figure la liste et la signature des membres présents

Pour extrait, certifié conforme

Le Maire,  
Jean-Marc BALARAN

La Secrétaire de séance  
Nathalie CALMELS